

**Caractéristiques du fonds d'assurance**

<b>Nom</b>	Europe Sustainable Fund
<b>Date de création</b>	07/04/2000
<b>ISIN</b>	BE0389180168
<b>Devise de référence</b>	EUR
<b>Gestionnaire</b>	P&V Group
<b>Valeur nette</b>	31,06
<b>Type de profil</b>	Dynamique
<b>Frais de gestion</b>	0,50%

**Caractéristiques du fonds sous-jacent**

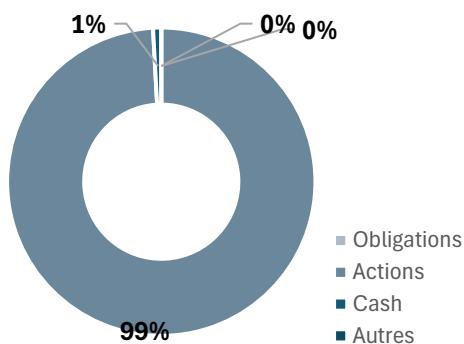
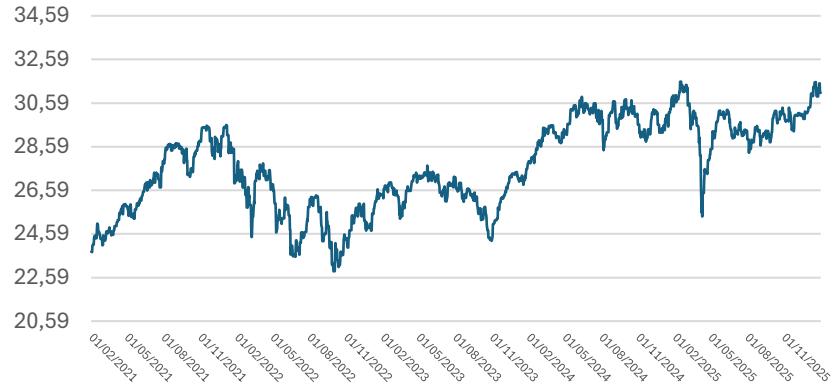
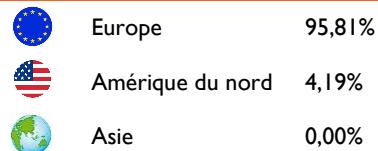
<b>Nom</b>	DPAM B Equities Eur Sust B €
	Cap
<b>Date de création</b>	31/12/2002
<b>ISIN</b>	BE0940002729
<b>Devise de référence</b>	EUR
<b>Gestionnaire</b>	Degroof Petercam Asset Management
<b>SFDR</b>	ART. 8
<b>Volatilité</b>	13,02%
<b>TER sous-jacent</b>	1,76%

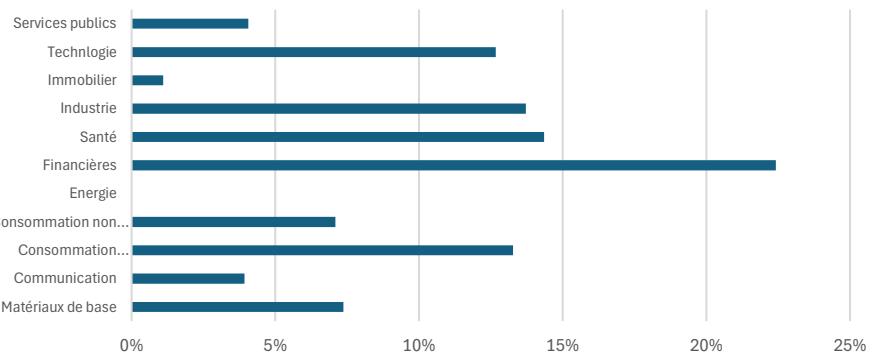
**Classe de risque**


L'indicateur de risque et de rendement est calculé selon la méthodologie PRIIPS basée sur les cinq dernières années (ou du fonds sous-jacent)

**Morningstar durabilité**

**Morningstar overall rating**

**Composition**

**Cours**

**Répartition géographique actions**

**Type d'obligations**

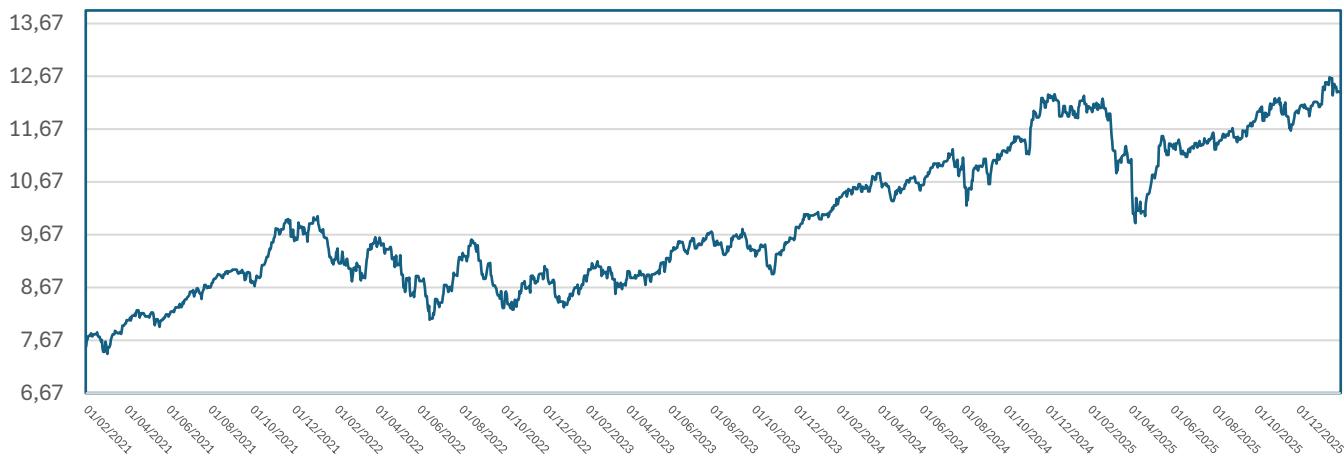
**Répartition sectorielle des actions**

**TOP 10**

ASML Holding NV	5,32%
AstraZeneca PLC	4,69%
Banco Santander SA	4,60%
SAP SE	4,18%
Intesa Sanpaolo	3,88%
Nestle SA	3,34%
L'Oreal SA	3,19%
Compagnie Financiere Richemont SA Class A	3,13%
Schneider Electric SE	3,01%
Compass Group PLC	3,00%

**Rendements**

YTD	1 An	3 Ans	5 Ans	10 Ans
2,18%	0,39%	5,55%	5,48%	3,24%
	2025	2024	2023	2021
	3,97%	6,64%	9,40%	-15,04%

#### Cours du fonds sous-jacent



#### Rendements (fonds sous jacent)

YTD	1 An	3 Ans	5 Ans	10 Ans	2025	2024	2023	2021
2,94%	1,53%	6,45%	6,69%	8,46%	4,03%	7,63%	11,37%	-15,40%

#### Politique d'investissement (fonds sous jacent)

Le Europe Sustainable Fund - code ISIN BE0389180168 vise à obtenir le rendement total le plus élevé possible avec une volatilité telle que définie dans la classe de risque 4. Pour cela, les actifs du fonds d'investissement interne sont investis à 100 % dans le fonds d'investissement sous-jacent DPAM Invest B - Eq Europe Sustainable (BE0940002729) géré par Degroof Petercam Asset Management.

Le fonds investit dans des actions d'entreprises européennes répondant à certains critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Les autres entreprises appartenant à l'univers d'investissement susmentionné et qui détiennent en Europe une part importante de leurs actifs, activités, centres de profit ou de décision sont assimilées à ces entreprises. Le fonds sous-jacent peut également investir dans tous les titres donnant accès au capital des sociétés susmentionnées. Le fonds peut détenir des liquidités supplémentaires ou temporaires sous la forme de comptes à vue, de dépôts ou de titres. Le fonds sous-jacent investit au maximum 10% de ses actifs dans des organismes de placement collectif ouverts. La valeur nette du fonds d'investissement interne est égale à la valeur des actifs sous-jacents qui le composent, après déduction des frais de gestion. La valeur de l'unité est égale à la valeur nette du fonds divisée par le nombre d'unités dont le fonds est alors composé.

#### Informations importantes

Le risque financier des fonds de placement est entièrement supporté par le preneur d'assurance. Vivium ne garantit aucune obligation de résultat en termes de rendement. La présente fiche est purement informative et ne fait pas partie du contrat d'assurance. Vivium intervient en qualité de distributeur du fonds de placement de l'assureur, ne dispense aucun conseil de placement et n'émet aucune offre d'achat ou de vente.

Les performances chiffrées de rendement et les graphiques de la VNI tiennent compte des frais de gestion et d'autres frais du fonds d'investissement, mais pas des indemnités d'entrée et de sortie, ni des taxes de l'assurance de groupe.

Les performances et le graphique de la VNI sont basés sur des résultats obtenus antérieurement, et n'offrent aucune garantie pour l'avenir.



Pour de plus amples informations relatives au fonds de placement, nous vous renvoyons au règlement de gestion sur [www.vivium.be](http://www.vivium.be) disponible gratuitement sur simple demande auprès de Vivium. Pour toute réclamation, veuillez vous adresser au service Gestion des plaintes de Vivium, rue Royale 151, 1210 Bruxelles, tél. : 02/250.90.60, e-mail : [plainte@vivium.be](mailto:plainte@vivium.be) ou, à l'Ombudsman des Assurances, square de Meeùs 35, 1000 Bruxelles, [www.ombudsman.as](http://www.ombudsman.as). Cette possibilité n'exclut pas celle d'entamer une procédure judiciaire.